



vm

VILLENEUVE MAG

P.6-7

La Grande actu

Les événements
à ne pas manquer

P.8-9

En clair

Le budget 2026

P.12-13

Portrait

Claude Chevalier
Roule ta bille

P.18-20

LES DOSSIERS DE LA RÉDACTION

TOUS EN SELLE!



Voyager dans ma ville

Villeneuve se pare
de rose et de blanc,
comme un écho
lointain aux célèbres
sakura japonais.
Les cerisiers en
fleurs transforment
les rues et les
parcs en paysages
poétiques.

SOMMAIRE

P.4-5 Le point sur les projets

Nouveau groupe scolaire Jean-Moulin

P.6-7 La grande actu

Ce qui vous attend à Villeneuve ce printemps et cet été

P.8-9 En clair

Le budget 2026

P.10-11 Immersion

Un « giga forum » de sensibilisation pour les collégiens

P.12-13 Portrait

Claude Chevalier, roule ta bille

P.14-15 Vie publique

Conseils municipaux des 9 et 17 avril

P.16-17 Vos élus municipaux

P.18-20 Les dossiers de la rédaction

Tous en selle !

P.22-23 Instantanés

P.25-28 Actualités

Ateliers des parents • Pascal Pelain Vice-Président de la MGP • 50 % de la flotte municipale est désormais électrique ou hybride • Forum petite enfance • Journée de l'accès aux droits

P.29 Faire-part

P.30-31 À votre service

Ce numéro contient un supplément détachable entre les pages 16 et 17



ÉDITO DU MAIRE

Le mois de mai marque, chaque année, un tournant dans la vie de notre ville. Avec le retour des beaux jours, Villeneuve-la-Garenne se transforme, s'anime et retrouve pleinement son énergie collective.

Cette période est d'abord celle du souvenir et de la transmission. Les commémorations patriotiques qui jalonnent le printemps nous rappellent les valeurs sur lesquelles repose notre République : la liberté, la solidarité et l'engagement. Dans un contexte où ces repères peuvent parfois sembler fragilisés, il est de notre responsabilité de les faire vivre, ici, concrètement, au plus près des habitants.

Mais le mois de mai est aussi celui du mouvement et de l'action, qui lance une belle saison événementielle qui se poursuivra jusqu'à l'été. Partout dans la ville, les initiatives se multiplient : animations en plein air, rendez-vous associatifs, manifestations culturelles...

Je pense par exemple aux nombreux rendez-vous municipaux, comme les Soirées Food trucks sur le parvis de l'Hôtel de ville, la Fête de la musique (20 juin), le Festival Villeneuve Jazz (4 juillet), le Feu d'artifice (13 juillet) et le Village Olympique cet été ; mais aussi aux nombreux événements associatifs comme l'Inaya Cup, le tournoi Borriello ou l'Urban Ball, et les traditionnels galas de fin d'année.

Cette dynamique n'est pas le fruit du hasard. Elle est le résultat d'un choix clair : celui d'investir dans la qualité

de vie, de soutenir nos associations, de faire vivre l'espace public et de permettre à chacun de profiter pleinement de sa ville.

À travers ces événements, c'est une certaine idée de Villeneuve-la-Garenne que nous défendons : une ville populaire et ambitieuse, conviviale et chaleureuse, attachée à ses valeurs mais tournée vers l'avenir. Une ville où l'on se rencontre, où l'on partage, où l'on construit ensemble.

Notre engagement est total pour continuer à renforcer cette dynamique dans les mois et les années à venir. Cela passe par une programmation événementielle, culturelle et sportive accessible à tous, mais aussi par un soutien constant aux initiatives locales qui font vivre nos quartiers.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très beau mois de mai.

Pascal Pelain

Maire de Villeneuve-la-Garenne
Président de l'EPT Boucle Nord de Seine
Conseiller Régional d'Île-de-France
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris



VILLENEUVE92.COM



Vm

Mai 2026

Magazine municipal de Villeneuve-la-Garenne. Disponible également en version numérique sur www.villeneuve92.com

Directeur de la publication : Pascal Pelain • Direction de la Communication : Johanna Damour • Rédacteur en chef : Erwan Le Vexier • Rédacteur en chef adjoint : Jonathan Rapaport • Journalistes : Erwan Le Vexier (p.4-5-8-9-14-15-26-28) Jonathan Rapaport (6-7-10-11-13-18-19-20-21-25-27-28-31) • Photo couverture : Erwan Le Vexier • « Fait maison » service Communication de Villeneuve-la-Garenne • Conception éditoriale : Florence Hanguéhard-Daudez, Johanna Damour, Erwan Le Vexier, Jonathan Rapaport • Conception graphique : Florence Ostel • Mise en page : Adel Bechar • Impression : Imprimerie Le Réveil de la Marne • Diffusion : Isa Plus • Routage : ESAT Evelynne Conte • Tirage : 11 500 exemplaires • 11 numéros par an • Dépôt légal : 2^e trimestre 2026



NOUVEAU MARCHÉ • SKATEPARK • MAISONS DE SANTÉ • POSTE DE POLICE MUNICIPALE • STADE GASTON-BOUILLANT • GYMNASSE FERNAND-SCHWARTZ • PISCINE MUNICIPALE • CENTRE SPORTIF PHILIPPE-CATTIAU • GYMNASSE JULES-VERNE • BULLE DE TENNIS • FUNÉRAIRIUM • GÉOTHERMIE • **GROUPE SCOLAIRE JEAN-MOULIN** • GYMNASSE JEAN-MOULIN • NORD DE LA VILLE • PÉNICHE MARIE-LOUISE • MAISON DES SENIORS • LA FERME GALLIENI • COUR OASIS • CENTRE CULTUREL MAX-JUCLIER • SQUARE JEAN-MOULIN • CENTRE ADMINISTRATIF • ANRU CENTRE-VILLE & CARAVELLE • BONGARDE • EXTENSION HÔPITAL NORD 92 • MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE • ENFOUISSEMENT DES LIGNES À HAUTE TENSION • CLUB-HOUSE • TERRAIN DE FOOT5 • MÉDIATHÈQUE & THÉÂTRE • IME JOSÉPHINE-BAKER • RELAIS PETITE ENFANCE • PISTES CYCLABLES • TERRAINS DE PADEL

Nouveau groupe scolaire Jean-Moulin

Cela fait plus de deux ans que les travaux d'études préalables à la construction du nouveau groupe scolaire Jean-Moulin ont été lancés, suite au chantier de déconstruction de 2022. Ces étapes indispensables, mais non visibles, ont laissé penser que rien n'avançait. Au contraire, plusieurs cabinets d'architectes ont travaillé sur ce futur établissement pour que la meilleure proposition puisse être choisie et votée par le Conseil municipal à la fin de l'année dernière.

Le groupe scolaire, réunissant une école maternelle et deux écoles élémentaires, situé avenue Jean-Moulin, était un équipement municipal remontant à 1965. Devenu vétuste, car resté trop longtemps en attente de rénovation, il nécessitait une réhabilitation totale. En 2019, la maternelle a été temporairement transférée dans des modulaires installés dans la cour du groupe scolaire Pierre-de-Coubertin. Et depuis, les élèves des élémentaires Jean-Moulin A et B ont classe dans des écoles provisoires de grande qualité, situées entre le stade Gaston-Bouillant et leur établissement d'origine. Le Maire Pascal Pelain, à son arrivée en 2020 pour son premier mandat, a tout mis en œuvre pour que cette situation temporaire cesse et laisse la place à une solution pérenne et viable économiquement. Après analyse de la situation, il fut décidé que le groupe scolaire et le gymnase d'origine soient remplacés par des bâtiments de nouvelle génération répondant aux normes actuelles.

Travaux depuis 2022

Pour que le groupe scolaire Jean-Moulin soit reconstruit dans le respect des normes modernes afin de donner aux enfants le meilleur en matière d'équipement scolaire, il fallait que soit tout d'abord déconstruit le bâtiment d'origine. C'est ce qui fut entrepris en 2022. Ce chantier s'est déroulé durant plusieurs mois nécessitant des techniques précises, le tout sous l'œil attentif des habitants inscrits au Groupe de Suivi de Chantier (GSC) qui se rendaient régulièrement sur site. Pascal Pelain a souhaité que le futur groupe scolaire s'inscrive dans un projet plus vaste pour le quartier. C'est pourquoi plusieurs études pré-opérationnelles ont été lancées. La structure publique locale d'aménagement, éCo.urbain, a été mandatée depuis janvier 2024 pour mener ces études en concertation avec les habitants, les parents d'élèves, les enseignants et les services municipaux pour définir exactement les attentes et besoins de chacun.

Chantier en fin d'année

Comme pour tous les grands travaux, il faut compter plusieurs années d'études avant le premier coup de pioche. En 2025, les trois groupements réunissant architectes et entreprises générales qui étaient restés en lice (voir *Villeneuve Mag* n°29 de juillet-août 2025) ont présenté chacun leurs plans pour participer au concours de conception et de réalisation. C'est le groupement Legendre IDF, avec l'architecte Gaëtan Le Penhuel, qui ont été retenus par le jury. Le 18 décembre 2025, le projet a définitivement été adopté par le Conseil municipal. Le mois dernier, le permis de construire a été déposé afin de pouvoir lancer les travaux à la fin de cette année conformément au rétro planning qui a programmé la rentrée scolaire dans ce nouveau bâtiment pour 2029. Entre-temps, le square Jean-Moulin a été rénové conformément au vote des habitants. Sa nouvelle configuration a été pensée en fonction du parvis de futures écoles pour une parfaite connexion. Enfin, un nouveau gymnase fait également partie du projet global. *Villeneuve Mag* vous en dira plus le mois prochain. **vm**



Source : La Brique Associée / Groupement Legendre



Le parvis du nouveau groupe scolaire sera situé face au square Jean-Moulin récemment rénové.



UN GROUPE SCOLAIRE POUR 728 ÉLÈVES

À la rentrée scolaire 2029, les élèves prendront place dans 28 classes réparties sur trois niveaux. Rez-de-chaussée pour la maternelle, et premier et second étages pour les élémentaires. La plupart des classes des maternelles communiqueront directement avec la cour de récréation. Tous les écoliers pourront faire classe en extérieur dans leur cour oasis végétalisée respective. Un espace dédié aux représentations de spectacles, une bibliothèque et un laboratoire créatif ont été prévus pour permettre aux enfants de s'épanouir. La disposition des lieux a aussi été pensée afin de fluidifier les flux. Une liaison exclusivement destinée aux élèves a été décidée entre l'école et le futur gymnase pour les cours d'EPS.



Ce nouveau groupe scolaire, très attendu par les familles, incarne une ambition forte : transformer en profondeur et durablement le quartier Jean-Moulin. Il offrira aux enfants les meilleures conditions pour apprendre, grandir et s'épanouir, tout en renforçant l'attractivité et la qualité de vie du quartier

Pascal Pelain
Maire de Villeneuve-la-Garenne

CHRONOLOGIE

2022 > 2024 > 2025 > 2026 > 2029

**DÉCONSTRUCTION
ANCIENNE ÉCOLE**

**ÉTUDES ET
CONCERTATION
PLAN GUIDE
ET PROGRAMMES**

**CONCOURS
D'ARCHITECTES
(CONCEPTION ET
RÉALISATION)**

**PERMIS DE
CONSTRUIRE
ET DÉBUT
CHANTIER**

**INAUGURATION
ET RENTRÉE
SCOLAIRE**

À ne pas manquer à Villeneuve

De mai à juillet, comme c'est la tradition, la ville va connaître un grand nombre d'animations qui marqueront la vie de la commune. Commémorations, concerts, galas, événements sportifs et Village Olympique, pour entrer de plain-pied dans l'été, sont au programme.

Le retour des beaux jours et du printemps sont synonymes à Villeneuve de nombreuses animations, essentiellement en plein air. Et il y en aura de nouveau pour tous les goûts et toute la famille ! Pour commencer, la ville qui attache une importance toute particulière au devoir de mémoire, commémorera l'armistice de la Seconde Guerre mondiale, le 8 mai, avant d'organiser une cérémonie, le 10 mai, pour la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions. Place ensuite aux belles animations sur le parvis de l'Hôtel de ville. Le 22 mai, pour la deuxième soirée Food trucks & musique de la saison, les Villenogarenois pourront déguster des galettes et des crêpes bretonnes, des tapas italiennes,



Photo : Bertrand Guigou

des hot-dogs et des bières brassées à Villeneuve, tout en écoutant les chansons françaises d'Ambriel.

Rando-roller et galas de fin d'année

Le 29 mai, les mobilités douces prennent une nouvelle fois de la place à Villeneuve (voir Dossier p.18 à 20) avec la 3^e édition de la Rando-roller où les riders de tout bord circuleront à vélo, à trottinette, en skate ou en roller, et redécouvriront la ville autrement à travers une promenade accessible à tous et complètement sécurisée. Le même soir, la diva de la musique capverdienne, Elida Almeida, se produira sur la scène du Virtuoz Club pour un concert exceptionnel. Les associations ne sont pas en reste avec leurs traditionnelles fêtes ou galas de fin d'année fin mai ou en juin : le centre chorégraphique Marie-Louise Prévot, la Nubian Soul Academy, AML, Les Amis des Îles, Coeur de lionne, Les femmes engagées, l'Inaya Cup des Pas de l'espoir, la MJC pour ses 60 ans ou encore le tournoi de football dédié à Nicolas Borriello.

Villeneuve Jazz et Village Olympique pour lancer l'été

La Fête de la musique, célébrée le 20 juin à Villeneuve avec notamment les talentueux élèves de l'École de Musique Claude-Debussy, marquera le coup d'envoi de la période estivale.



Pour la cinquième année consécutive, le festival Villeneuve Jazz, devenu un événement incontournable de ce style musical dans les Hauts-de-Seine, enflammera le parvis de l'Hôtel de ville, le 4 juillet. La soul de Malted Milk envoûtera la scène villenogarennoise. Et dès la fin de l'année scolaire, le Village Olympique, qui avait rassemblé, en 2025, plus de 45 000 visiteurs, reprendra ses quartiers au stade Gaston-Bouillant pour proposer dans cet espace XXL ses nombreuses animations gratuites à tous les publics. **vm**



Les événements constituent un levier essentiel de rayonnement pour notre commune : ils renforcent son attractivité, valorisent son identité et dynamisent la vie locale. Ils favorisent aussi le lien social, en rassemblant les habitants autour de moments fédérateurs

Leïla Larik
Maire-adjointe
en charge de l'Événementiel

DATES CLÉS

- 2^e soirée Food trucks & musique 22/05
- Rando roller 29/05
- Concert d'Elida Almeida 29/05
- Fête de la musique 20/06
- Villeneuve Jazz 04/07
- Village Olympique en juillet



RETROUVEZ L'AGENDA DE LA VILLE EN SCANNANT LE QR CODE



Photo : Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

Le budget 2026

Le budget 2026 a été voté le 17 avril par les membres du Conseil municipal, nouvellement élus. Il est le reflet des actions et projets décidés par les élus de la Ville. C'est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la Commune durant une année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre).

Qui fait le budget ?

C'est le Maire qui a la responsabilité de la préparation budgétaire. Il le réalise en collaboration avec les élus de son équipe municipale, les services municipaux, en étroite collaboration avec la Direction financière. Le budget est ensuite présenté en délibération au Conseil municipal pour être voté afin d'être appliqué.



136,8M€
Budget total

Comment est composé le budget ?

Le budget municipal se compose d'une « section de fonctionnement » dédiée aux charges courantes et d'une « section d'investissement », avec un ensemble équilibré de dépenses et de recettes pour chaque section.

 **64,8M€**
Le fonctionnement

Cette part du budget municipal comprend les dépenses liées au fonctionnement quotidien de la collectivité, dont les charges de personnel, ainsi que les charges à caractère général, comme par exemple la consommation d'énergie des bâtiments municipaux, les provisions, les dotations aux amortissements ou les intérêts de la dette. C'est grâce au fonctionnement que les services municipaux peuvent mettre en œuvre les politiques publiques.

 **72M€**
L'investissement

Cette part du budget municipal regroupe les dépenses d'équipement et le remboursement du capital de la dette. Les recettes de cette section incluent notamment les dotations et subventions de l'État, ainsi qu'une capacité d'autofinancement lorsque le solde de la section de fonctionnement est excédentaire. C'est grâce à l'investissement que la Ville finance les projets destinés au développement de Villeneuve-la-Garenne.



Montants engagés en 2026 pour les grands projets*

Objectifs

1

Disposer d'un niveau d'épargne de 5 M€

2

Garantir un niveau de soutenabilité de la dette dans les seuils de gestion

3

Conserver des prestations de service public de qualité pour les habitants

?

Comment savoir si l'exécution budgétaire est bien appliquée ?

C'est l'État qui se charge de contrôler la légalité et la régularité des dépenses et des recettes des communes par l'intermédiaire du Trésor public, du Préfet et de la Chambre régionale des comptes. Le Conseil municipal garde la maîtrise du choix de l'usage de ces sommes (gestion des agents, entretien des bâtiments, projets, aides aux associations, etc.)



5 M€

Groupe scolaire Jean-Moulin



2,45 M€

Médiathèque



800 000 €

Aménagement de la Maison Santé Nord



870 000 €

Centre Sportif Philippe-Cattiau



800 000 €

Études travaux centre-ville (NPNRU)



700 000 €

Maison de la Vie associative



400 000 €

Groupe scolaire Jules-Verne



120 000 €

Maison des projets

* Le financement des projets s'appuie sur un plan pluriannuel d'investissement.



Un « giga forum » de sensibilisation pour les collégiens

Giga la Vie, organisé par l'Institut des Hauts-de-Seine et la Ville de Villeneuve-la-Garenne, le 9 avril au gymnase Philippe-Cattiau, a rassemblé l'ensemble des élèves des collèges Manet et Pompidou pour une journée de sensibilisation ludique. Éducation à la santé sous toutes ses formes, à la citoyenneté ou encore rencontres avec des partenaires institutionnels étaient au programme.

Déjà trente ans que Giga la Vie tourne dans toutes les communes des Hauts-de-Seine pour sensibiliser les collégiens du territoire. Le 9 avril, quatre ans après la dernière édition sur la ville, le forum a fait escale au gymnase Philippe-Cattiau avec la présence de l'ensemble des élèves des collèges Manet et Pompidou de Villeneuve. *« L'objectif est d'éduquer à la citoyenneté et à la santé autour de thèmes comme la sexualité, la toxicomanie, la nutrition, le sport ou le sommeil, précise Guénola Voltaire, directrice de la communication de l'Institut des Hauts-de-Seine, organisateur de l'événement, en partenariat avec la Ville de Villeneuve-la-Garenne. Depuis la crise du Covid, la santé mentale des jeunes a été fragilisée. C'est pour cette raison que nous proposons également un pôle psychologie pour parler de maltraitance intrafamiliale, de harcèlement, de mal-être mais aussi d'estime de soi. »*

Un centre de loisirs animé par la Police Nationale

En arpentant les allées du forum, si les stands pour évoquer les addictions (drogue, puff, alcool, protoxyde d'azote...) avec des spécialistes tiennent une place importante, d'autres rassemblent des partenaires institutionnels plus étonnants, comme la Police nationale. Deux de ses agents, Bruno et Camille, animent le centre de loisirs jeunes 92 dans le parc des Chanteraines, qui propose de nombreuses animations pour les enfants et adolescents tout au long de l'année comme du canoë, de la boxe éducative, du secourisme et même des sorties en char à voile au bord de la mer. *« Nous sommes venus répondre aux questions que les jeunes se posent sur notre métier et casser certains mythes sur la police, expliquent-ils. Nous sommes là dans un rôle préventif et pour parler*



Les élèves des collèges Manet et Pominidou sont venus le 9 avril au gymnase Philippe-Cattiau pour le forum Giga la Vie.



Photo : Erwan Le Vexier / Ville de Ville neuve-la-Gareme

LE FORUM EN CHIFFRES

1 265

**COLLÉGIENS
CONCERNÉS**

120

**PROFESSIONNELS
ENCADRANTS**

50

**STANDS
PRÉSENTS**

spécialiste. Au stand nutrition, les collégiens font leur marché et doivent revenir avec le panier le plus équilibré possible. « *Vous pouvez boire un peu de produits sucrés, sans excès, mais rien ne remplace l'eau* », rappelle Estelle, nutritionniste. Le Maire Pascal Pelain et plusieurs de ses adjoints, qui ont déjà participé au forum par le passé, sont venus, en fin de matinée, à la rencontre des ados et des professionnels.

Des problématiques prises très au sérieux par les élus

« Cette journée de sensibilisation répond à des problèmes récurrents rencontrés à l'échelle du territoire et nationale et montre que des thématiques comme les addictions, le harcèlement ou l'hygiène sont prises très au sérieux par la Ville », souligne Bakary Cisse, Maire-adjoint en charge des Relations aux familles, qui a fréquenté le forum en tant que collégien il y a une vingtaine d'années. Au bout de deux heures à déambuler de stand en stand, il est l'heure pour les élèves de rentrer dans leurs établissements respectifs et de dresser un premier bilan de l'événement. « Nous avons participé aux ateliers hygiène et addiction aux écrans mais l'intervention qui nous a semblé la plus utile est celle sur le brosseage de dents pour apprendre les bonnes techniques », confie Tidjane et Yann, en 3^e au collège Manet. Des conseils pratiques à appliquer au quotidien comme tout ce qui est dispensé lors de ce « giga » forum. **Vm**

de recrutement pour ceux qui sont intéressés. » Un peu plus loin, Mehdi propose un atelier de sensibilisation au harcèlement scolaire par le biais de la magie, sous les yeux ébahis des ados, en utilisant un simple Rubik's cube pour représenter les émotions. « Pour aller mieux, il faut parler, c'est la seule solution », martèle celui qui a lui-même été victime de harcèlement dans sa jeunesse.

Le harcèlement scolaire ne s'arrête pas à l'école

Au stand d'à côté, un intervenant rappelle qu'à son époque « le harcèlement s'arrêtait en sortant de l'école mais qu'aujourd'hui cela peut se dérouler 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 avec les réseaux sociaux et les smartphones. » Les écrans sont justement l'enjeu d'un autre atelier : « essayez de ne plus regarder vos téléphones quinze minutes avant le coucher pour vous endormir plus facilement », conseille une autre



Photo : Bertrand Gribou

UN FORUM AUSSI POUR LES SENIORS

Dès le lendemain, le giga forum s'est adressé à une autre génération de public avec « Giga Senior ». Même lieu, même disposition en accès libre avec plus de 50 stands proposant des thématiques destinées aux 65 ans et plus. Un pôle santé et dépistages a permis aux visiteurs de s'informer sur les sujets qui les touchent particulièrement comme le diabète (avec dépistage gratuit sur place), les cancers, les maladies d'Alzheimer et cardiovasculaires ou encore la rhumatologie... Massages et réflexologie plantaire étaient prodigués par des professionnels. En complément de ces programmes de prévention santé, de bien-être et de vie quotidienne, des associations locales, d'aides à la personne et des services municipaux faisaient connaître leurs activités pour les retraités dont les ateliers numériques et les sorties organisées dans le cadre du jumelage avec le Musée du Quai Branly-Jacques Chirac.



Claude Chevalier vous donne rendez-vous à la salle de billard au 11-13 rue Dupont-du-Chambon pour sa journée portes ouvertes, le samedi 23 mai, de 9h30 à 18h30.

Claude Chevalier

Roule ta bille

Le président du Billard Club de Villeneuve s'est pris de passion pour le billard français il y a une quinzaine d'années. Le retraité de 79 ans, résident du quai Sisley, voit, dans ce jeu, de nombreux points communs avec son ancienne activité d'ingénieur technicien où précision, calcul et concentration extrême sont autant de qualités pour s'imposer sur le tapis vert. L'association, localisée à l'Ifoc rue Dupont-du-Chambon dans une salle bien aménagée, souhaite maintenant s'ouvrir à de nouveaux adhérents.

Il n'aura fallu que quelques parties sur le tapis vert pour que Claude Chevalier devienne maboul de billard. C'était il y a une quinzaine d'années, lorsqu'un de ses camarades de l'association de jumelage entre Villeneuve et la ville allemande de Hof, dont le retraité de 79 ans est toujours trésorier adjoint, lui a fait découvrir le Billard Club de Villeneuve. « *Je suis très bricoleur et j'ai exercé une partie de ma vie professionnelle comme ingénieur technicien donc j'ai tout de suite aimé ce jeu d'adresse et de précision qu'est le billard français où il est nécessaire d'effectuer des calculs, de la physique et de rester très concentré pour gagner* », souligne l'ancien concepteur de moyens automatisés d'assemblage pour Schneider Electric, qui finira sa carrière dans les ressources humaines pour le même groupe.

Redynamiser le club

Ce n'est donc pas un hasard si le résident du quai Sisley, installé à Villeneuve depuis près de 50 ans après avoir habité Paris, a décidé de s'investir durablement dans cette association à taille humaine et conviviale jusqu'à en devenir son président à la place de Christophe Corbin, Villenogarennois engagé. Si le club, au temps de sa superbe, a connu 80 adhérents réguliers qui « *devaient même faire la queue pour jouer* », se souvient Marcel, l'un de ses premiers membres au moment de sa création en 1988, « *aujourd'hui, il faut redynamiser l'association et faire venir des*

jeunes », estime Claude Chevalier. Surtout que la salle, située à l'Ifoc 11-13 rue Dupont-du-Chambon, ne manque pas d'atouts pour attirer de nouveaux joueurs avec ses six tables, ses écrans plats, munis d'un logiciel « maison » pour compter les points et choisir une des différentes variantes du billard français.



Il n'y a pas besoin de savoir jouer pour franchir la porte de notre salle. Chez nous, chacun trouve sa place

Deuxième famille

La discipline se joue, pour rappel, à la différence du billard américain, avec trois billes, sans trou, et consiste à entrer, avec la rouge, en contact avec les deux autres boules, en un seul coup. Depuis qu'il est à la retraite, Claude vient jouer quasi quotidiennement avec ceux qui sont devenus ses amis. « *Je viens par passion mais aussi pour me vider la tête et laisser les soucis de côté*, indique le père de trois filles, dont deux ont grandi à Villeneuve. *Nous sommes toujours heureux de nous retrouver et l'association permet aussi d'avoir une vie sociale épanouie pour ceux qui se sentent seuls.* »

Fabrication d'instruments de musique et horloger amateur

Entre deux emplettes au nouveau marché de la ville : « *un lieu propre, clair, spacieux avec de nouveaux commerçants et peut-être le plus beau d'Île-de-France* », ou deux parties de billard, Claude a pour passe-temps favori de concevoir dans son atelier : des meubles, des objets, des instruments de musique comme récemment une flûte de pan réalisée avec les chutes de bambou de sa voisine. Il joue même les horlogers en réparant des montres et s'est occupé lui-même de l'extension de sa villa villenogarennoise. Une retraite très active, donc, pour celui qui avait monté sa propre structure de coaching en développement personnel et d'ingénieur conseil, l'année de ses 60 ans, avant de s'investir pleinement dans le Billard Club de Villeneuve-la-Garenne. « *Il n'y a pas besoin de savoir jouer pour franchir la porte de notre salle, rappelle Claude. Chez nous, chacun trouve sa place et chaque coup rapproche.* » **vm**



ÉCOUTEZ 3 QUESTIONS INÉDITES POSÉES À CLAUDE CHEVALIER EN SCANNANT LE QR CODE

Conseil municipal du 9 avril

Le 9 avril, le Conseil municipal s'est réuni pour désigner les nouveaux représentants de la Ville auprès des différents organismes (commissions, conseils, comités...).

Commission d'appel d'offres

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) est l'instance chargée de choisir le titulaire d'un marché public dans le cadre d'une procédure formalisée. La CAO analyse les dossiers de candidature et dresse la liste des candidats admis à présenter une offre qui sera ensuite examinée, avant de désigner le soumissionnaire auquel le marché sera attribué. Pour une commune de la taille de Villeneuve-la-Garenne, la CAO est présidée par le Maire, ou son représentant, et est

composée de cinq membres du Conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle. Le 9 avril, ce sont donc quatre membres de la majorité municipale (Arnaud Péricard, Mohamed Amaghar, Salima Nasri) ainsi que leurs suppléants (Bachir Haddouche, Jérémie Lagarde, Bakary Cisse, Huguette Cauchois) qui ont été désignés et un Conseiller municipal d'opposition, Denis Datcharry du groupe Villeneuve La Gauche écologique et solidaire.

Conseils d'écoles maternelles et élémentaires de la Ville

Le conseil d'école est l'organe délibératif de chacune des six écoles élémentaires et sept écoles maternelles que compte Villeneuve-la-Garenne. Il vote le règlement intérieur, adopte le projet d'école et donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'établissement. Chaque conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre. Il est présidé par le directeur ou la directrice de l'établissement et est constitué

du personnel enseignant, des représentants des parents d'élèves, de l'inspecteur et du délégué départemental de l'Éducation nationale, du Maire (ou son représentant désigné par arrêté) et d'un conseiller municipal (désigné par le Conseil municipal). C'est la Maire-adjointe Eduarda Pinto qui a été désignée comme représentante titulaire avec pour suppléant Ridha Ben Rhouma.

Restauration collective

Le Syndicat pour la restauration collective (SYREC), est la cuisine centrale, intercommunale, en charge des repas des établissements scolaires des villes de Gennevilliers, Saint-Ouen-sur-Seine, Villepinte et Villeneuve-la-Garenne. Il est administré par un comité syndical, composé de délégués titulaires et de leur suppléant, élus par chaque commune membre. Ce sont le Maire Pascal Pelain et le Maire-adjoint Bachir Haddouche, et leur suppléant, la Maire-adjointe Eduarda Pinto et le Maire-adjoint Lahcen Baylal, qui ont été élus pour Villeneuve.

Marché et commerces

Cette commission a vocation à associer les élus municipaux, les représentants des commerçants et, le cas échéant, les usagers, pour favoriser le dialogue, la bonne gestion du marché forain et la prise en compte des besoins économiques et commerciaux de la commune. Elle aura pour représentants du Conseil municipal les Maires-adjoints Leïla Larik et Frédéric Rarchaert, ainsi que les conseillers municipaux Mustapha Amzil, Erick Peleau et Huguette Cauchois.

Comme après chaque renouvellement du Conseil municipal, les désignations des conseillers municipaux dans les commissions doivent se faire dans les meilleurs délais, respectant le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus municipaux. *Villeneuve Mag* vous présente les principales.



RETROUVEZ LES ORDRES DU JOUR ET LES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX SUR VILLENEUVE92.COM

Conseil municipal du 17 avril

Décryptage des délibérations votées lors du Conseil municipal du 17 avril et de l'impact de ses décisions sur la vie des Villenogarenois.

Délibération n°35

Approbation du budget primitif 2026 pour la Ville

- Une capacité de désendettement maîtrisée avec un encours moyen de 51,22 millions d'euros.
- Un niveau de dépenses d'équipement ambitieux et volontaire à hauteur de 48,72 millions d'euros.
- Équilibre du budget primitif à 136 791 842,21 euros se répartissant en une section de fonctionnement de 64 831 410,33 euros et une section d'investissement de 71 960 431,88 euros.



Délibérations n°25

Fixation du nombre de membres composant le comité social territorial

- Le CST est une instance de dialogue social issue de la fusion entre plusieurs comités.
- Un CST commun a été institué en 2022 entre la Commune, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), et la Caisse des Ecoles (CDE). Le nombre de représentants titulaires est déterminé par le nombre d'agents.
- Pour le CST en formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail, ce nombre est de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants représentants de la Ville et de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants représentants le personnel.

Délibérations n°2

Attribution de subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes à but non lucratif

- La Politique de la Ville a pour but d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.
- Afin de faciliter la lecture de la programmation, certaines thématiques du Contrat Engagements Quartiers 2030 ont été fusionnées.
- Les subventions aux associations soumises à validation du Conseil municipal concernent les 21 actions de la thématique Épanouissement, les 6 actions de la thématique Santé, bien-être physique et mental, les 10 actions de la thématique Insertion sociale et professionnelle et les 16 actions de la thématique Cadre de vie urbain apaisé.

CONSEIL
MUNICIPAL
DE VILLENEUVE-LA-GARENNE

Vos élus

À l'issue du premier tour du scrutin de l'élection municipale, dimanche 15 mars 2026, la liste « Villeneuve, notre ambition ! » est arrivée en tête des suffrages. Le Conseil municipal du vendredi 20 mars 2026 a élu Pascal Pelain, Maire de Villeneuve-la-Garenne. Les 13 maires-adjoints et l'ensemble des conseillers municipaux ont été élus lors de la séance du Conseil municipal du 20 mars 2026.



Pascal PELAIN
Maire de Villeneuve-la-Garenne
Villeneuve, notre ambition !



Arnaud PÉRICARD
Premier Maire-adjoint
Développement économique,
Affaires juridiques,
Évaluation des
politiques publiques
*Villeneuve,
notre ambition !*



Fatima AAZIZ
2^e Maire-adjointe
Culture,
Relations internationales,
Égalité des chances
*Villeneuve,
notre ambition !*



Bachir HADDOUCHE
3^e Maire-adjoint
Sport,
Ressources Humaines
*Villeneuve,
notre ambition !*



Leïla LARIK
4^e Maire-adjointe
Événementiel, Égalité
Femmes-Hommes,
Jeunesse,
Politique de la Ville
*Villeneuve,
notre ambition !*



Frédéric RARCHAERT
5^e Maire-adjoint
Sécurité, Médiation,
Commerces, Marché forain,
Voirie, Propreté
*Villeneuve,
notre ambition !*



Zoubida KHATTALA
6^e Maire-adjointe
Vie associative, Amicale
des locataires,
Vie des quartiers
*Villeneuve,
notre ambition !*



Alain-Xavier FRANÇOIS
7^e Maire-adjoint
Urbanisme, Habitat,
Logement, Bâtiments,
Mobilités
*Villeneuve,
notre ambition !*



Sandrine HERTIG
8^e Maire-adjointe
Santé, Handicap,
Solidarité
*Villeneuve,
notre ambition !*



Lahcen BAYLAL
9^e Maire-adjoint
Gestion Urbaine et Sociale
de Proximité (GUSP),
Espaces verts,
Développement Durable
*Villeneuve,
notre ambition !*



Eduarda PINTO
10^e Maire-adjointe
Affaires scolaires,
Restauration scolaire
*Villeneuve,
notre ambition !*



Mohamed AMAGHAR
11^e Maire-adjoint
Finances,
Affaires générales,
Espace Famille
*Villeneuve,
notre ambition !*



Amel MIR
12^e Maire-adjointe
Seniors,
Emploi et insertion
professionnelle
*Villeneuve,
notre ambition !*



Bakary CISSE
13^e Maire-adjoint
Relations aux familles :
petite enfance, enfance,
parentalité, périscolaire
*Villeneuve,
notre ambition !*



**Annabelle
MOUNDOUNGA**
Conseillère
municipale déléguée
Inclusion des personnes
en situation de handicap
*Villeneuve,
notre ambition !*



**Fatma
SERIR**
Conseillère
municipale déléguée
Suivi du périscolaire
*Villeneuve,
notre ambition !*



**Salah
KOBBI**
Conseiller municipal
délégué
Sécurité des ERP, Promotion
du lien inter-culturel
*Villeneuve,
notre ambition !*



**Mohamed
HAMMADI**
Conseiller
municipal délégué
Relations aux
professions médicales
*Villeneuve,
notre ambition !*



**Jérémie
LAGARDE**
Conseiller municipal
délégué
Reconquête de la Seine,
Préservation de la faune et
la flore
*Villeneuve,
notre ambition !*



**Mustapha
AMZIL**
Conseiller municipal
délégué
Relations aux commerces de
proximité, Coordination de
la mission «Centenaire 2029»
*Villeneuve,
notre ambition !*



**Ridha
BEN RHOUMA**
Conseiller municipal
délégué
Coordination des Conseils
d'école et suivi des
établissements secondaires
*Villeneuve,
notre ambition !*



**Larbi
OUHAMMOU**
Conseiller
municipal délégué
Activités sportives
*Villeneuve,
notre ambition !*



**Joanna
MOHAMED**
Conseillère
municipale déléguée
Suivi des projets
associatifs
*Villeneuve,
notre ambition !*



**Erick
PELEAU**
Conseiller municipal
délégué
Relations aux entreprises,
Mécénat, Devoir de mémoire
*Villeneuve,
notre ambition !*



**Christelle
RENAUD**
Conseillère
municipale
*Villeneuve,
notre ambition !*



**Samira
BELHADI**
Conseillère
municipale
*Villeneuve,
notre ambition !*



**Salima
NASRI**
Conseillère
municipale
*Villeneuve,
notre ambition !*



**Hayet
TRABELSI**
Conseillère
municipale
*Villeneuve,
notre ambition !*



**Huguette
CAUCHOIS**
Conseillère
municipale
*Villeneuve,
notre ambition !*

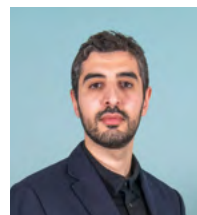
Élus de l'opposition



**Alexandre
SARTRE**
Conseiller
municipal
*Villeneuve
insoumise*



**Sarah
YOUNES**
Conseillère
municipale
*Villeneuve
insoumise*



**Soufiane
IKAEN**
Conseiller
municipal
*Villeneuve
insoumise*



**Shama
ZAHRI**
Conseillère
municipale
*Villeneuve
insoumise*



**Abdelaziz
BENTAJ**
Conseiller
municipal
*Union pour
Villeneuve*



**Denis
DATCHARRY**
Conseiller
municipal
*Villeneuve
La Gauche écologiste
et solidaire*



Photo : Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

Tous en selle à Villeneuve !

La Ville accorde une place toujours plus importante au vélo avec l'aménagement de nouvelles pistes cyclables mais aussi l'implantation de stations Vélib' et de bornes de réparation pour bicyclettes. En outre, la Commune s'est inscrite dans de nombreux dispositifs pour apprendre aux enfants et aux adultes à faire du vélo en toute sécurité.

La pratique du vélo s'est développée de manière significative ces dernières années à Villeneuve. Elle devrait encore progresser dans les prochains mois avec l'envolée du prix du carburant. La bicyclette reste, en effet, le moyen le plus économique de se déplacer et même le plus rapide à Villeneuve où il est possible de traverser le territoire de la commune, d'un bout à l'autre, en à peine dix minutes si vous en avez sous la pédale. Dans le cadre du schéma cyclable, adopté par le Conseil municipal du 23 octobre 2023, les aménagements se réalisent au fil des années avec pour objectif de tisser un maillage sécurisant les cyclistes dans les rues de Villeneuve, entre les voies communales et départementales.



*La mobilité douce
au cœur des projets*

Levier d'une ville durable, la mobilité douce est en effet au cœur des projets d'aménagement de la Commune. Difficile ainsi de concevoir des rénovations de voirie sans penser aux circulations de tous dans l'espace public. Avec ses 8,6 km de pistes cyclables, Villeneuve est engagée dans cette dynamique avec des projets qui ne manquent pas. Dernièrement, ce sont deux tronçons de pistes cyclables qui ont été créés en deux endroits stratégiques de la ville : 480 m rue Nelson-Mandela, l'été dernier, et 330 m avenue Georges-Pompidou, l'automne dernier. Ce travail est issu d'études en bonne intelligence entre la Ville et le Département, qui a partagé sa fiche technique, pour utiliser les mêmes couleurs de pistes afin de les uniformiser sur Villeneuve. Les pistes cyclables installées font 3 mètres de largeur et sont bidirectionnelles. Elles sont séparées de la chaussée par une bordure évitant le stationnement des voitures.

Financement de la MGP et de la Région

Le choix d'un enrobé clair, similaire à celui choisi par le Département pour le déploiement de ses pistes, permet une cohérence du schéma cyclable sur toute la ville, et une meilleure sécurisation pour les cyclistes. Mais ces aménagements n'auraient pas pu être financés sans les aides de la Métropole du Grand Paris (MGP) et de la Région Île-de-France. Prochain projet d'ampleur : le département des Hauts-de-Seine raccordera la piste cyclable qui vient de Gennevilliers depuis le pont d'Épinay à la piste cyclable avenue de Verdun. Un tronçon sécurisé qui desservira la ZAC des Chanteraines et ses commerces, le parc départemental des Chanteraines, le parc Leclerc et le cimetière nouveau. Une voie à double sens complètement aménagée sur le trottoir qui permettra rapidement de pouvoir raccorder les différentes pistes cyclables de la Ville ou du Département.



Stations Vélib' et ateliers de réparation Smovengo

La Ville compte sur son territoire trois points d'accueil de vélo en libre-service, mais aussi Smovengo, l'opérateur de Vélib' installé depuis plusieurs années sur la commune. Une troisième station Vélib' vient d'entrer en fonction à Villeneuve, il y a quelques semaines, au niveau de la station de tramway La Noue, qui dispose de 19 points d'accueil. En tout, la ville compte deux autres stations : une au nord de Villeneuve au niveau de l'esplanade du centre commercial Quartz, l'autre au sud, à proximité du stade Gaston-Bouillant. Les vélos en libre-service permettent de relier en quelques coups de pédale la future gare du Grand Paris aux Grésillons mais également facilement la gare du RER C de Gennevilliers ou celle de Saint-Denis où circule le RER D et la Ligne H du Transilien.

8,6 km

**DE PISTES CYCLABLES
À VILLENEUVE**

3

STATIONS VÉLIB'

5

**BORNES
D'AUTO-RÉPARATION**

47 Vélib' à emprunter dont 13 électriques

Il est ainsi possible d'emprunter à Villeneuve quelque 47 Vélib', dont 13 électriques. Par ailleurs Smovengo, l'opérateur du Vélib', leader mondial de la mobilité douce, a choisi Villeneuve pour y installer son siège administratif, en plus de ses ateliers où sont réparés 7 000 vélos par semaine. Le centre de contrôle, qui veille sur l'intégralité des stations réparties sur 450 Km² et répond aux abonnés 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, se trouve également sur la ville.



Savoir rouler à vélo

La Ville est inscrite dans le dispositif national « Savoir rouler à vélo », avec pour objectif que l'ensemble des élèves de CM2 de Villeneuve sache rouler à bicyclette en toute autonomie avant leur entrée au collège. Chaque classe suit ainsi un cycle de 6 à 7 séances, autour de thématiques, dispensées par un éducateur sportif de la Ville : savoir pédaler, circuler et rouler en circuit fermé ou sur la route. À la fin du cycle, lors du dernier atelier, une sortie pour les écoliers est prévue en situation réelle, sur la voie publique, en respectant le code de la route et en prenant place correctement sur la chaussée. S'ils réussissent la formation, ils se verront délivrer l'attestation officielle « Savoir rouler à vélo ».



Bornes de réparation de vélo et arceaux

La Ville de Villeneuve-la-Garenne compte cinq bornes d'auto-réparation de vélo, composées d'outils multifonctions (clés, tournevis...) et d'une pompe en accès libre. Elles se situent à La Fabrik (74 rue de la Fosse-aux-Astres), devant la Mairie (28 avenue de Verdun), à l'Espace Pierre-Brossolette (3 rue Pierre-Brossolette) au Jardin du Berry (113 voie promenade) et parc du Général-Leclerc (12 rue du 8 mai 1945). 133 arceaux permettent également d'attacher sa bicyclette sur l'ensemble de la ville.



Cours de vélo gratuits

Pour la deuxième année consécutive, pendant les vacances de printemps, neuf séances gratuites pour apprendre à faire du vélo et à circuler en toute sécurité, ont été organisées sur la ville, avec l'association La fabrique des cyclistes. Des cours dispensés au sein du Centre Sportif Philippe-Cattiau et dédiés aux ados et aux adultes.



Entre les nouvelles pistes cyclables, les stations Vélib' et le dispositif Savoir Rouler à vélo à Villeneuve-la-Garenne, le vélo devient un réflexe simple, écologique et sûr

Lahcen Baylal
Maire-adjoint en charge
du Développement durable

Convergence vélo

La Convergence se déroulera cette année le dimanche 7 juin. Cette balade à vélo permet de rouler vers et dans Paris avec des milliers d'autres cyclistes. Tout le monde peut y participer, en famille ou entre amis, à partir de 5 ans, quel que soit votre niveau à bicyclette ! Pas besoin non plus de vous inscrire.

Les règles à vélo

Sur la route, à vélo, c'est le code de la route qui s'applique. Les piétons ont la priorité quand ils traversent sur les passages piétons. Il est interdit de rouler sur les trottoirs et d'utiliser des écouteurs ou son téléphone qui peuvent perturber votre conduite. Vous risquez même une amende de 135 euros pour cette infraction. Enfin, malgré les idées reçues, les feux rouges s'appliquent à tout le monde, même aux cyclistes, sauf indication contraire mentionnée par un panneau triangulaire (un cycliste et une flèche indiquant la direction que le cycliste peut prendre malgré le feu rouge).

9 conseils pour rouler en toute sécurité



1 / Vérifiez l'état de votre vélo : freins, pneus, éclairage et sonnette.



2 / Préparez votre itinéraire avant de partir, en privilégiant les pistes cyclables, en utilisant une application comme Geovelo.



3 / Pensez à vous équiper d'un casque (obligatoire avant 12 ans), de vêtements clairs et d'accessoires rétroréfléchissants.



4 / Indiquez vos changements de direction en tendant le bras. Des équipements permettent aussi de signaler son changement de direction grâce à des diodes lumineuses.



5 / Restez à l'écoute : comme évoqué précédemment, n'utilisez pas de casque audio, ni d'oreillettes.



6 / Ne roulez pas après avoir bu trop d'alcool. Au-delà de 0,5 g/l, vous encourez une amende et un grand danger.



7 / En groupe, privilégiez la file indienne. Cette disposition est obligatoire la nuit et lorsque la circulation l'exige.



8 / Ne restez pas dans les angles morts des bus et des poids lourds.



9 / Dans les virages, serrez au maximum à droite, les voitures ne voyant les vélos qu'au dernier moment.

Source : Sécurité routière

VEN.
29 MAI
/18H30

RANDO' ROLLER

En roller, en trottinette, à vélo...
Venez découvrir la ville autrement !

Départ du parvis de l'Hôtel de ville | Tout public

L'ÉVÉNEMENT
QUI RAPPROCHE
LES PROFESSIONNELS
DES FAMILLES !

Spécial
Les p'tits écolos



Forum PETITE ENFANCE

SAMEDI
30 MAI
10H-13H

Parents
Tout sur
l'accueil
des enfants

Futurs pros
Tout sur
des métiers
passionnants

RENDEZ-VOUS
AU RELAIS
PETITE ENFANCE

RELAIS PETITE ENFANCE
29-31 rue Edouard-Manet
Villeneuve-la-Garenne



WWW.VILLENEUVE92.COM



17
AVRIL

Food trucks & Musique

Les Villenogarennois s'étaient déplacés en nombre pour cette première soirée Food trucks & Musique du printemps, sur le parvis de l'Hôtel de ville. L'occasion de déguster des spécialités thaïlandaises, africaines et des burgers, en écoutant le duo de chanteurs Léo et Anne qui ont interprété des reprises de chansons françaises et internationales.



Photo : Service Communication de la Ville de Villeneuve-la-Garenne

8
AVRIL

Forum de l'emploi

Pour sa 6^e édition, le Forum de l'emploi Quartz a rassemblé une quarantaine de recruteurs et professionnels de la formation. 150 postes et 600 offres de formation en alternance étaient à pourvoir pour les candidats qui ont pu participer à des ateliers de coaching. Un forum auquel ont assisté le Maire Pascal Pelain, le Premier adjoint en charge du Développement économique, Arnaud Péricard et la Maire-adjointe en charge de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle, Amel Mir.



Photo : Bertrand Guigou

Mes indispensables Jazz

L'École de Musique Claude-Debussy proposait une masterclass autour du jazz, au Virtuoz Club. Un concert jazzy et surtout la possibilité de s'essayer à son tour à la guitare et à la contrebasse. Une bonne répétition, avant d'assister, le 4 juillet prochain, à la cinquième édition de Villeneuve Jazz avec Malted Milk en invité de marque.

4

AVRIL



Photo : Bertrand Guigou



Photo : Bertrand Guigou

27
MARS

Cédric Hanriot & Time is color

C'est une pointure du milieu du jazz qui s'est produit sur la scène du Virtuoz Club de Villeneuve. Collaborateur du grand Herbie Hancock ou de la diva Dianne Reeves, le pianiste Cédric Hanriot et son groupe (Nunny au chant, Bertrand Beruard à la basse et Antonin Violot à la batterie) ont mêlé hip-hop, funk, soul et bien sûr jazz lors de l'interprétation de leur dernier album *Time is color*.



RETROUVEZ
TOUTES LES PHOTOS
SUR NOTRE
COMPTE FLICKR

19
AVRIL



Photo : Bertrand Guigou

Marché aux fleurs

C'est sous un beau soleil que les Villenogarennois ont pu flâner dans les allées de la 3^e édition du Marché aux fleurs, sur le parvis de l'Hôtel de ville et le parking Hof. Marché des producteurs, de plantes, de produits du terroir, fanfare, ateliers créatifs, ainsi que des animations pour les enfants autour d'un manège écologique étaient proposés lors de cet événement incontournable du printemps à Villeneuve.



VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS MUSICAUX

Gala de l'École de Musique
3 JUIN
SALLE DES FÊTES

Elida Almeida
29 MAI
VIRTUOZ CLUB

Fête de la musique
20 JUIN
PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE

Villeneuve Jazz
4 JUILLET
PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE

  Réservez vos sorties en scannant le QR code

www.villeneuve92.com f x @ + in d

hauts-de-seine
VILLENEUVE
la-GARENNE

Journée portes ouvertes
de l'accès aux droits



Faites connaissance avec vos droits* !

Rencontrez conseillers spécialisés, agents du service public, associations, juristes et avocats pour répondre à vos questions et vous orienter.

**Justice / démarches administratives / patrimoine / santé / social et allocations / sécurité / logement / consommation / surendettement / emploi / retraite / culture / droits des femmes / inclusion numérique*

Jeudi 21 mai

de 10h à 12h et de 14h à 16h30

Espace Nelly-Roussel
3 mail Marie-Curie

 PROGRAMME EN LIGNE

 VILLENEUVE la-GARENNE

VILLENEUVE92.COM
f x @ + in d



Guinguette des seniors

Repas & journée conviviale et dansante

Jeudi 4 juin de 11h30 à 16h30

INSCRIPTION À L'HÔTEL DE VILLE

4 mai de 14h à 16h | 11 mai de 14h à 16h
7 mai de 10h à 12h | 13 mai de 10h à 12h

PLACES LIMITÉES

Aller / Retour assuré en car

CCAS
Centre administratif
28 avenue de Verdun
01 40 85 57 57
ccas@villeneuve92.com
FRANCE SERVICES
6 rue Hector-Berlioz

www.villeneuve92.com
f x @ + in d



Des parents coachés

Une série d'ateliers a été organisée par le service Enfance, Action Éducative et Parentalité en avril, à l'Espace Nelly-Roussel pour accompagner les parents. Des séances animées par la consultante en parentalité, Clara Daures, autour du perfectionnisme parental et de la complicité, pour améliorer le quotidien des familles.

Dur dur d'être parents... Le petit dernier vous reproche de privilégier sa grande sœur, de ne pas prendre le temps de jouer avec lui ou alors vous vous contraignez à multiplier les activités pour vos enfants avec le sentiment que vous n'avez plus de temps pour vous ? Vous n'êtes pas seuls ! Et pour vous accompagner et vous rassurer, la coach certifiée et consultante en parentalité, Clara Daures, anime des séances sur Villeneuve depuis plusieurs années, autour de la parentalité. Les ateliers baptisés « Les rendez-vous des parents », qui se déroulent tout au long de l'année autour de thématiques de la vie quotidienne, est une initiative portée par le service Enfance, Action Éducative et Parentalité, ainsi que le Maire-adjoint en charge de la Parentalité, Baraky Cisse. « Les thèmes correspondent à une remontée du terrain et des besoins identifiés par les parents et les acteurs du territoire comme les associations, les

services du Département, l'Éducation nationale et les services municipaux », précise Émilie Mayemba, coordinatrice parentalité pour la Ville.

Charge mentale et stress au quotidien

Le 3 avril, le premier atelier a traité du thème du « perfectionnisme parental ». « Beaucoup de parents ont envie d'être parfaits : de préparer l'ensemble des repas maison, d'aller les chercher chaque jour à 16h30 à l'école, de les inscrire à un maximum d'activités, en raison souvent de l'influence des réseaux sociaux ou des autres familles, analyse Clara Daures. Cela crée une forte charge mentale et du stress. Il faut apprendre à lâcher sur certaines choses et se dire que faire une petite balade de 10 minutes avec son enfant peut être aussi satisfaisant. » Ces séances constituent un espace qui permet aux

parents de s'exprimer mais aussi d'opérer un temps de réflexion. Quinze jours plus tard, 17 avril, le thème de la complicité parents-enfants a cette fois-ci été exploré. « Tous les jours, il y a forcément beaucoup de contraintes entre les repas, les devoirs, le bain, reprend la coach. Mais il faut aussi prendre le temps de rire, de passer de bons moments avec ses enfants en organisant des petits jeux pendant le dîner pour ne pas tomber dans une spirale d'épuisement, voire de burn-out parental. Il faut reprendre du plaisir au quotidien. » **vm**

DEUX NOUVEAUX ATELIERS

Deux nouveaux ateliers sont programmés en mai et juin. Avec, pour commencer, le 22 mai, un thème universel : « les conflits au sein de la fratrie ». « Il y a parfois des disputes permanentes pas facile à gérer pour les parents qui doivent alors jouer les médiateurs ou les juges du matin au soir », décrypte Clara Daures. Pour la dernière séance, le 5 juin, c'est la « confiance en soi » qui sera abordée pour faire prendre conscience aux parents qu'ils ont de la « ressource, de la patience, de la résilience et qu'il n'est pas donné à tout le monde de bien prendre soin de ses enfants. Il faut valoriser ce qu'ils font de bien », conclut la coach.

i Vendredis 22 mai et 5 juin de 18h à 20h inscription par tél : 07 76 00 20 39



Adobe stock

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Pascal Pelain élu Vice-Président de la MGP

L'élection s'est déroulée le 13 avril pour le Maire de Villeneuve qui a été élu à l'unanimité.

Le Maire de Villeneuve-la-Garenne, Pascal Pelain, qui vient d'entamer un second mandat à la tête de la Ville, a été élu, le 13 avril, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris (MGP) à l'unanimité. « Cette responsabilité, je la mesure pleinement : elle m'engage à porter, avec détermination, la voix de notre territoire et de ses habitants au sein de la Métropole, a souligné Pascal Pelain après son élection. Je serai particulièrement attentif à défendre les priorités métropolitaines : le développement équilibré de nos villes, l'amélioration du cadre de vie, la transition écologique et l'attractivité économique. »

Au plus près des besoins de la population

Pour rappel, la MGP œuvre au plus près des besoins des populations en soutenant ses communes sur des thématiques comme le développement et l'aménagement économique, social et culturel, la préservation du cadre de vie, la politique numérique ou encore la protection de l'environnement, la biodiversité et la transition énergétique. Sur ce dernier thème, la Métropole a ainsi soutenu l'achat de véhicules électriques pour la Commune de Villeneuve-la-Garenne (voir article ci-dessous).



Photo : Métropole du Grand Paris

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'électrique prend le pas sur le thermique

Villeneuve-la-Garenne accélère sa transition écologique. Plus de 50 % de sa flotte municipale est désormais électrique ou hybride.

La Ville de Villeneuve-la-Garenne marque un tournant dans sa politique de mobilité durable. En 2026, 53 % de sa flotte municipale est désormais composée de véhicules à motorisation hybride et électrique, contre 44 % à moteur thermique et 3 % à gaz. Les véhicules électriques sont largement utilisés pour les déplacements quotidiens au sein de la

commune, notamment par les services techniques. Leur utilisation optimise les trajets courts et limite les émissions de CO₂ en centre-ville. Une avancée significative reflétant une volonté claire de modernisation.

Soutien financier de la MGP

Pour renforcer sa flotte non polluante, Villeneuve-la-Garenne a bénéficié d'une subvention de la Métropole du Grand Paris (MGP). Cette aide a permis l'acquisition récente de trois nouveaux véhicules électriques : un Renault Kangoo, une Renault Zoé et une Peugeot 308, qui viennent compléter la flotte

municipale grâce à un cofinancement à hauteur de 16 020 euros. Un coup de pouce essentiel pour accélérer la transition écologique.



Photo : Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

2^e Forum de la petite enfance

Le thème de l'écologie a été choisi pour cet événement qui se déroulera, le 30 mai, de 10h à 13h au Relais Petite Enfance. Une action issue de la convention entre la Ville et la Caisse des Allocations Familiales.

Promouvoir les métiers de la petite enfance et informer le public des différents modes de garde à Villeneuve : tel est l'objectif du Forum petite enfance organisé, au Relais Petite Enfance, le 30 mai. Il faut dire que selon une enquête présentée par la Caisse Nationale d'Association Familiale (CNAF), en juillet 2025, sur les besoins de professionnels dans les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), 3 500 postes à temps-plein manquent à l'appel, soit 8,2 % des effectifs théoriques. De plus, les postes vacants sont souvent durables : 45 % des absences durent depuis plus de 3 mois. Le forum de Villeneuve souhaite donc donner un coup de boost à ces métiers (psychologue, infirmier, auxiliaire

parental, assistant maternel) trop peu valorisés, tout en rappelant qu'en dehors de la crèche, l'accueil des enfants à domicile est un mode de garde qui présente de nombreux avantages.

Animations autour du développement durable

De nombreux partenaires seront présents lors de la matinée : les deux Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM) de la commune, CAF, PMI, association Coeur de lionne sur le handicap, SMAI, Espace Emploi Malraux et personnel des crèches municipales. Pour cette deuxième édition, le thème de l'écologie a été retenu.

« Le tri sélectif commence dès la crèche à Villeneuve. Par ailleurs, nous utiliserons dès la rentrée de septembre des couches sans chlore dans toutes nos structures et les enfants iront de plus en plus au jardin », détaille Marie-Louise Bonhomme, responsable du secteur Petite Enfance sur la Ville. Ainsi, l'organisme O2 proposera aux petits présents un jeu de loie autour des bons réflexes écologiques, et les professionnels des crèches et de la halte-garderie des coloriages et des puzzles. Enfin, la coopérative de produits bio EKITOPi installera un marché bio, le musée du quai Branly organisera deux ateliers légumes, tandis que La Fabrik fera déguster son miel fabriqué dans les ruches villenogarennoises. **vm**



LE RELAIS PETITE ENFANCE POUR S'INFORMER

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'information sur tous les modes de garde à Villeneuve. La structure peut aider les parents lors de l'embauche d'un assistant maternel agréé ou d'une garde d'enfant à domicile, et éclairer ces professionnels sur leur statut, l'agrément, leurs droits et leurs devoirs. C'est aussi un espace d'animation pour les enfants gardés et un lieu de formation et d'analyse de la pratique par un psychologue.

i Relais Petite Enfance
29-31 rue Edouard-Manet
01 40 85 58 98 ou 06 26 63 65 73

SERVICE PUBLIC

Journée portes ouvertes de l'accès aux droits

Stands, session de recrutement et consultations juridiques sont au programme, le 21 mai, à l'Espace Nelly-Roussel.

« **L**e terme accès au droit désigne le fait de pouvoir connaître et faire valoir ses droits et obligations, d'être aidé dans ses démarches juridiques », précise le site du ministère de la Justice. À Villeneuve-la-Garenne, chaque année, une journée portes ouvertes de l'accès aux droits est organisée à l'Espace Nelly-Roussel, lieu qui accueille le Point-justice de la commune. Pour cette édition 2026, le public pourra de nouveau venir s'informer auprès des nombreux partenaires présents (Pôle Social Départemental, CCAS, ADIL 92, Croix-Rouge, Police nationale, Adavip 92...). Les Villenogarennois pourront aussi participer à des consultations juridiques gratuites de 20 minutes, sans rendez-vous, avec un avocat généraliste et un autre spécialiste du droit social, un notaire ou encore un conciliateur de justice.

Conférence et session de recrutement

Sans oublier la permanence de l'association Crésus, spécialisée dans le surendettement, et du Conseiller Numérique, accompagné de la Maison France services qui vous aideront dans vos démarches administratives. Une session de recrutement sera organisée par France Travail, la Mission Locale, l'Espace Emploi Malraux et La Fabrik. Enfin, pour s'aérer l'esprit, 25 œuvres du Musée du quai Branly-Jacques Chirac seront exposées dans le cadre du partenariat avec la Ville. Bon à savoir, tout au long de l'année, le Point-justice organise des informations collectives et des permanences pour vous aider dans vos démarches. **Nm**

i PROGRAMME COMPLET
DANS LE SUPPLÉMENT



Photo : Paule Canonici (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

ESPACES VERTS

Le printemps prend racine



Photo: M'Paly Dramé (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

Comme chaque année, les agents des Espaces verts de la Ville sont en pleine action pour améliorer le cadre de vie des Villenogarennois.

Deux nouvelles plantations d'arbres ont eu lieu pour le printemps. La première a été effectuée avenue Jean-Moulin, pour parfaire la rénovation du square qui a rouvert début mars pour le plaisir des petits et des grands puisque désormais il comprend également des tables et ping-pong et de jeux d'échecs, en complément des nouveaux jeux de plein air. La seconde intervention a eu lieu sur la

parcelle appartenant à la ville devant le futur IME, au niveau du boulevard Charles-de-Gaulle, où ont été plantés quatre arbres. Il est également prévu la plantation d'arbustes devant le lycée Michel-Ange avec les élèves. Les abords du Centre administratif vont aussi être davantage végétalisés. Au total, ce seront 39 nouveaux arbres qui vont rafraîchir les rues de Villeneuve. **Nm**



Naissances

Bienvenue à

Adam BOUDRIGUA, 15/03
 Imane MAHJOUBI, 03/04
 Léo ZHYRIADA, 04/04
 Kaiys REYNERO, 05/04
 Leïla ABDERRAHIM, 06/04
 Amel AFHIM, 08/04



Mariages

Tous nos vœux de bonheur à

Neelesh GOOGOLYE et Veelasha MUNGUL, 18/04
 Yahya ALLAOUI et Iman MACHAALLAH, 24/04



Décès

Toutes nos condoléances aux familles de

Idéla RIFFIN, 11/02, 76 ans
 Danièle FRICHOT, 22/02, 79 ans
 Pierre HARD, 06/03, 88 ans
 Jérôme GAUVRIT, 08/03, 58 ans
 Claudine SPIESS, 28/03, 90 ans
 Marc ROMAN, 29/03, 63 ans
 Haroun FARDJALLAH, 31/03, 70 ans
 Florence GROULT, 09/04, 67 ans



cuisine du monde
**SOIRÉE
 FOOD
 TRUCKS**
 CONCERT

& CONVIVIALITÉ VIBRATIONS
 EXTRA!
 MIAM
MUSIQUE

Parvis
 Hôtel
 de ville

22.05
 19H-22H30

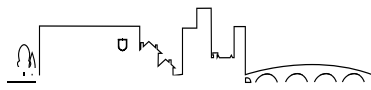


Retrouvez
 le programme
 complet!

WWW.VILLENEUVE92.COM

f X @ y .. ≡ in d





Hôtel de ville de Villeneuve-la-Garenne

28 avenue de Verdun
01 40 85 57 00

Le Centre Administratif vous accueille pour toutes vos démarches (État civil, Espace Famille, logement).

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, le jeudi de 8h30 à 12h, et le samedi de 9h à 11h45 (uniquement l'état civil et l'Espace Famille).

La mairie sera fermée les 1^{er}, 8, 14, 15 et 25 mai.

Toutes les démarches en ligne sur www.villeneuve92.com

Service public

Bibliothèque Municipale Aimé-Césaire

23 quai d'Asnières · 01 47 94 10 20
bibliotheque@villeneuve92.com

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

28 avenue de Verdun · 01 40 85 57 00

Seniors · Handicap · Santé · Solidarités · Téléassistance · Portage de repas · Carte de Transports

Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, mardi de 8h30 à 12h et sur RDV de 13h15 à 17h, jeudi de 8h30 à 12h

Centre d'imagerie médicale VLG

300 boulevard Charles-de-Gaulle
01 85 35 03 03

Du lundi au samedi de 8h30 à 13h30 et de 14h à 19h.

Rendez-vous possible sur Doctolib

Centre Technique Municipal

11-23 chemin des Reniers
01 40 85 57 96

Cimetière ancien

92 avenue de Verdun

Cimetière nouveau et funérarium

52 avenue du Maréchal-Leclerc
01 47 94 74 43 - cimetieres@villeneuve92.com

Ouverts 7j/7, de 8h30 à 17h30

Le funérarium, géré par les pompes funèbres Santilly, est accessible à d'autres horaires et au 01 47 98 24 12

CPEF et PMI

(Centre de Planification et d'Éducation Familiale) au Pôle Social Départemental

01 47 29 30 32
54 avenue du Maréchal-Leclerc
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Espace Emploi Malraux

29 avenue de Verdun · 01 41 21 48 99
espace-emploi@villeneuve92.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et uniquement sur RDV de 13h30 à 17h
Fermé le vendredi après-midi

Espace Nelly-Roussel

3 mail Marie-Curie · 01 41 47 49 70
de lundi au vendredi

9h à 20h hors vacances scolaires
9h à 18h durant les vacances scolaires

Point-justice : Permanences gratuites et confidentielles pour répondre à des demandes d'ordre juridique, administratif ou social concernant la famille, le logement, l'emploi, la santé.

Centre social : animations pour les jeunes, les adultes et toute la famille.

Espace Pierre-Brossolette

3 rue Pierre-Brossolette · 01 47 94 52 96
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

France services

6 rue Hector-Berlioz
01 71 13 08 29
franceservices@villeneuve92.com
Lundi : 13h30-17h30
Mercredi : 8h30-12h30
Jeudi de 8h30 à 12h
Vendredi de 8h30 à 12h

Sur rendez-vous : le mardi de 13h à 19h et le mercredi de 13h30 à 17h30

Permanence du conciliateur

de justice le 1^{er} et le 3^e mardi du mois de 14h à 18h (hors vacances scolaires) sur rdv

Permanence Service des Impôts des Particuliers (SIP)

Le 2^{ème} mercredi du mois à partir de 13h30.

Hôpital Nord 92

75 avenue de Verdun · 01 47 92 40 00
Consultations des médecins généralistes : 01 42 04 07 42

Centre ophtalmologique

Pôle Med Plus : 01 41 21 90 00

L'Atelier

Espace jeunesse 7-17 ans
7 rue Gaston Appert
atelier@villeneuve92.com

La Fabrik

Espace jeunesse 16-25 ans
74 rue de la Fosse aux Astres
lafabrik@villeneuve92.com

Maison de santé Jean-Moulin

11 rue de la Fosse-aux-Astres

01 47 94 14 54
Cabinet médical sur RDV

Maison de santé Orchidée

37 rue du Haut de la Noue
01 86 04 83 77
Cabinet médical sur RDV

Nouveau marché

Halle Roger-Prévoit
28 bis - 30 rue Henri-Barbusse
Le mardi, vendredi et dimanche de 8h à 13h

Permanences numériques

Avec le conseiller numérique municipal, apprenez et progressez.
conseiller.numerique@villeneuve92.com
06 09 15 74 27

Piscine Alice-Milliat

29 avenue Georges-Pompidou
01 47 98 18 63

Police Municipale

194 boulevard Gallieni
01 40 85 58 78
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h15, Patrouilles de 6h à minuit, 7j/7.
En cas d'urgence, contactez le Centre de Surveillance Urbain au 01 40 85 58 78 ou la patrouille au 06 22 80 73 84

Police Nationale (commissariat)

17 rue du Fond-de-la-Noue
01 53 73 56 00
Ouvert 24h/24 et 7J/7

Protection Civile

1 rue Gaston-Appert
06 59 16 48 12
formation@protectioncivile.org

Relais Petite Enfance et le Pôle Handicap

29-31 rue Edouard-Manet
01 40 85 58 98

Rénov'Habitat

Au service Logement - 28 avenue de Verdun
Permanence assurée par Soliha les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois, de 14h à 17h (hors vacances scolaires) en Mairie. rdv sur www.soliprojet.fr ou au 0 800 006 075 (appel gratuit)

Seine Park

41 avenue Jean-Moulin
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h · 01 40 86 28 79
www.seinepark.fr

Service Habitat et Logement

28 avenue de Verdun
01 40 85 57 00

Lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h

uniquement sur rendez-vous

Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

01 41 21 41 28

Pharmacies de garde

Vendredi 1^{er} mai

Pharmacie de la Mairie

38 avenue de Verdun, Villeneuve
01 47 98 15 18

Dimanche 3 mai

Pharmacie de l'Hôpital

98 voie Promenade, Villeneuve
01 47 94 60 57

Vendredi 8 mai

Pharmacie Principale des Grésillons

47 avenue des Grésillons, Gennevilliers
01 47 93 22 35

Dimanche 10 mai

Pharmacie Boubia

4 rue Chevreul, Gennevilliers
01 47 98 79 75

Jeudi 14 mai

Pharmacie Jean Moulin

69 avenue Jean-Moulin, Villeneuve
01 47 94 50 98

Dimanche 17 mai

Pharmacie de La Caravelle

6 rue Gérard-Philipe, Villeneuve
01 47 94 50 20

Dimanche 24 mai

Pharmacie de la Mairie

134 avenue Gabriel-Péri, Gennevilliers
01 47 98 80 43

Lundi 25 mai

Pharmacie El Farah

Centre commercial Qwartz
4 boulevard Gallieni, Villeneuve
01 47 94 55 29

Dimanche 31 mai

Pharmacie Centre Gallieni

206 boulevard Gallieni, Villeneuve
01 47 98 59 32

Infirmiers de garde

**Tous les cabinets
assurent les soins 7 jours/7**

Mireille BERKI

Aziza BOUZID

204 boulevard Gallieni
06 11 55 15 38

Sadio COULIBALI

06 20 36 52 66

Nadia HERBURREN

06 24 79 33 05

6 rue Hector-Berlioz

Cristina HENRY-Mathieu ROBERT

06 46 38 43 73

Alexandre HENRY

06 26 39.28 77

01 41 47 04 31

44 boulevard Charles de Gaulle

Véronique SERIO • Linda DAHLOUM

06 75 24 71 70 • 01 41 21 00 20

22 avenue Jean-Moulin

Sylvia CHAPELAIN

Sophia DJERABA

17 rue René et Isa Lefèvre

93450 L'Île-Saint-Denis

06 62 53 37 29

Tri sélectif

La collecte des encombrants se déroule deux fois par mois sur l'ensemble de la ville, les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis.

Sortez vos déchets avant 12h.

Prochains passages :

Lundis 4 et 18 mai

Déchèterie mobile

Samedi 23 mai

de 14h à 18h30

Déchèterie fixe gérée par l'EPT

93 rue des Caboeufs • Gennevilliers

01 46 17 01 60

Uniquement réservé aux particuliers.

Pour accéder à la déchèterie, il faudra faire une demande de badge sur le site bouclenorddeseine.fr.

Horaires : Lundi, de 13h30 à 18h. Du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. Samedi et dimanche, de 9h à 18h

Déchets verts

Collecte en porte-à-porte pour les logements individuels une fois par semaine le mardi matin (6h-13h). Sacs biodégradables gratuits sur présentation d'un justificatif de domicile auprès du CTM au 12-23 avenue du Chemin des Reniers exclusivement les mardis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Déchets alimentaires

À tout moment, déposez vos déchets à l'un des points d'apport volontaire de la ville à l'aide de votre bioseau.

Retrouvez la localisation des points sur villeneuve92.com.

Numéros d'urgence

SAMU 15

SAMU social 115

Police secours 17

Pompiers 18

Centre anti-poison

01 40 05 48 48

Personnes sourdes

et malentendantes 114

(par SMS)

Médecins de garde (SOS 92)

01 46 03 77 44

Police Municipale

06 22 80 73 84



Zoom sur...

TROPHÉE DE L'ÉTUDIANT ENGAGÉ

Vous réalisez sur l'année universitaire 2025-2026 un projet au bénéfice de la vie étudiante ? Participez au Trophée de l'étudiant engagé, organisé par la Région Île-de-France jusqu'au 15 juin.

Promouvoir l'engagement des étudiants dans des projets concrets et innovants : tel est l'objectif du Trophée de l'étudiant engagé, concours organisé par la Région Île-de-France, qui porte sur deux thématiques : la vie étudiante ou l'écosystème enseignement supérieur-recherche-innovation. Le concours est ouvert à tous les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur francilien pour l'année 2025-2026. Seules les candidatures individuelles ou celles de petits groupes (maximum 3 personnes) sont autorisées. Les candidats soumettent des propositions sous divers formats : texte, image, audio ou vidéo et les projets peuvent également être liés à la couverture d'événements (conférences, représentations...).

200 à 1500 euros à la clé

Ce concours ne se limite pas à récompenser les meilleurs projets : il vise également à enrichir le parcours universitaire avec, par exemple, un accompagnement proposé par la Région comprenant des ateliers méthodologiques, des rencontres avec des mentors professionnels... Les étudiants peuvent gagner plusieurs prix : bronze, argent ou or et remporter une somme comprise entre 200 et 1 500 euros. Un bonus est attribué aux étudiants en situation de handicap et un prix « coup de cœur » peut également être décerné. Les projets seront jugés sur son ambition, son originalité, sa réalisation, la dynamique partenariale ou encore sa pérennité.



Participez au concours jusqu'au 15 juin en scannant le QR code

Semaine DE *ma Santé*

8 > 12
JUN
2026

5^{ÈME}
ÉDITION

MIEUX MANGER
MIEUX BOUGER
MIEUX VIVRE



**EN FAVEUR DU PROGRAMME NATIONAL
NUTRITION SANTÉ**

La Ville de Villeneuve-la-Garenne invite ses habitants et acteurs locaux à se rencontrer autour d'actions ludiques et participatives.

WWW.VILLENEUVE92.COM

f x @ y .. ≡ in d s

